



mairie
ti ker

202310- 17

Envoyé en préfecture le 25/10/2023
Reçu en préfecture le 25/10/2023
Publié le
ID : 022-212200349-20231020-20231017-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 20 Octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 20 Octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3ème Adjointe, Pascal PRIGENT, 4ème Adjoint, Julie MALÉGOL, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Sylvie LE CARVENNEC, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE CANT, Christelle LURON, Didier NEVEUX, Alain BROCHEN

Procurations : Magali BODEREAU à Maurice OFFRET, Briec CALVARY à Pascal PRIGENT, Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL, Pauline UNVOAS à Lydie LE FLOCH

Absents : Sébastien MORVAN

Date de convocation : 10 Octobre 2023

Secrétaire de séance : Lydie LE FLOCH

Objet : **Rapport de la CLECT**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, une synthèse du rapport d'évaluation des charges transférées au 1^{er} Janvier 2023 de Lannion-Trégor-Communauté.

Il est proposé au Conseil Municipal d'en prendre connaissance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la communication du rapport d'évaluation des charges transférées au 1^{er} Janvier 2023 de Lannion-Trégor-Communauté.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance

Lydie LE FLOCH

Le Maire

Maurice OFFRET



Page 1 sur 1